



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Comité Régional du
Tourisme

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 17 mars 2022

« Faire de la Nouvelle-Aquitaine la première destination touristique durable »

S'inscrivant dans l'ambition définie par le **Schéma régional de développement du tourisme et des loisirs** de « faire de la Nouvelle-Aquitaine la première destination touristique durable » à l'échelle nationale, confortée par la feuille de route régionale **Néo Terra**, le **Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine (CRT NA)** a présenté, ce **jeudi 17 mars 2022**, à l'occasion d'une **Conférence de presse** dans le cadre du **salon Destinations Nature (Paris)**, ses principales **actions en faveur d'un tourisme durable**.

Parmi celles-ci :

- ❖ la **publication des résultats de l'étude « Le tourisme durable en région Nouvelle-Aquitaine »**, ainsi que
- ❖ le **lancement du projet d'expérimentation « En Nouvelle-Aquitaine sans ma voiture »**, en partenariat avec l'ADEME.

1 – Etude « Le tourisme durable en région Nouvelle-Aquitaine »

En 2021, le CRT NA a piloté, avec le cabinet Voltere Consulting (groupe EGIS), **une étude d'envergure dédiée au « tourisme durable en région Nouvelle-Aquitaine »**.

Celle-ci articule principalement :

- ❖ Un **inventaire** et une **cartographie** des acteurs néo-aquitains du tourisme durable et de leurs « **bonnes pratiques** », via la création d'un **référentiel dédié** ;
- ❖ Une **étude qualitative** de la perception du tourisme durable par les clientèles actuelles et potentielles (régionales, nationales et européennes de proximité) ;
- ❖ Une **connaissance quantitative** de ces clientèles ;
- ❖ L'**élaboration de scénarii prospectifs**, s'interrogeant sur le futur du tourisme néo-aquitain à horizon dix ans, et tenant compte des projections actuellement réalisées, notamment en matière de réchauffement climatique.

Diagnostic de l'offre de tourisme durable

La construction collaborative d'un référentiel régional commun de tourisme durable, structuré autour de **43 critères** (25 critères « obligatoires » ; 18 critères « de progrès ») répartis en **6 champs d'évaluation** a permis d'identifier un **total de 1 119 acteurs touristiques néo-aquitains engagés en matière de tourisme durable**.

Ce travail met notamment en lumière :

- **Les efforts importants réalisés par les acteurs de l'œnotourisme**, filière régionale de forte notoriété, face notamment à la multiplication des controverses ces dernières années ;
- **L'engagement important des acteurs de l'écotourisme et de l'itinérance douce**, dont l'ancienneté des initiatives et le lien spécifique unissant leur activité et le cadre naturel dans laquelle elle s'inscrit sont à l'origine d'une affinité forte avec les enjeux de durabilité ;



- **Le volontarisme des acteurs du nautisme et des loisirs sportifs sur le littoral** (exemples : engagements de la filière surf, obtention du label Pavillon bleu (créé dès 1985) par 49 plages et ports de plaisance néo-aquitains en 2021) ;
- **Une part plus réduite d'acteurs de la culture et du patrimoine identifiés au sein de l'inventaire**, en lien notamment avec l'engagement relativement récent de ces acteurs au sein des démarches de labellisation touristique. Leur positionnement singulier entre culture et tourisme atteste néanmoins d'**une affinité presque naturelle avec les enjeux de tourisme durable** (cf. label UNESCO) ;
- **Une part comparativement plus élevée d'acteurs engagés au sein de l'hébergement collectif** (résidences de vacances, villages vacances) et de l'hôtellerie de plein air. A noter que **l'appartenance à des réseaux structurés** (Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air, Fédération unie des auberges de jeunesse) ou **à des groupes privés à forte notoriété** (ex : Pierre & Vacances, Huttopia) semble **encourager la mise en œuvre de démarches de développement durable**. Un constat similaire peut être établi concernant **les meublés, gîtes et chambres d'hôtes**, dont les acteurs membres de réseaux tels que Gîtes de France ou Accueil Paysan sont plus fortement représentés au sein de l'inventaire ;
- **Une part comparativement plus faible d'hôtels labellisés**, en lien notamment avec le coût associé aux démarches qualité/de labélisation, la faible notoriété de la plupart des labels et un retour sur investissement jugé incertain ;
- **Un engagement croissant des acteurs du tourisme d'affaires et de l'évènementiel** en matière de durabilité (ex : certification ISO 20121 pour la destination Bordeaux).

Il est à noter que la méthodologie adoptée a principalement permis d'identifier les **acteurs disposant d'un label de tourisme durable ou engagés dans une démarche qualité**. Ce travail d'inventaire sera donc poursuivi et complété, notamment dans le cadre d'**une réflexion en cours autour d'une évolution des Systèmes d'information touristique (SIT) régionaux**, dans un objectif de meilleure identification et qualification de l'offre touristique durable régionale.

Etude des clientèles et de leurs aspirations en matière de vacances durables

Afin de mieux connaître les profils et attentes des clientèles françaises et internationales ainsi que leur perception du tourisme durable ont également été réalisées :

- ❖ Une **enquête qualitative** portant sur six différents marchés (Espagne, Royaume-Uni, Allemagne, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine et Français « écosensibles »¹),
- ❖ Une **enquête quantitative**, en ligne (2 600 répondants issus de ces mêmes marchés).

Celles-ci ont notamment permis de mettre en évidence les **éléments suivants** :

Attentes, pratiques et représentations des clientèles françaises :

- ✓ Pour les Français, les vacances sont avant tout synonyme de **dépassement** ;
- ✓ Le rapport « **qualité/prix** » constitue un critère déterminant dans le choix d'une destination ;
- ✓ Le **littoral** reste la principale destination des Français ;
- ✓ 95% des départs en vacances sont réalisés à l'aide du triptyque **voiture (68%), avion (15%), train (12%)** ;
- ✓ **60% des Français privilégient la voiture sur leur lieu de vacances** ;
- ✓ Sur une échelle de 1 à 10, **les Français se qualifient de « plutôt sensibles au tourisme durable »** (moyenne de 7,1/10) ;
- ✓ « **Préserver l'environnement** » constitue la principale motivation associée à la pratique de vacances durables. La pratique d'**écogestes** est privilégiée.

¹ Les Français dits « écosensibles » se caractérisent par une prise en compte des enjeux de durabilité dans leur vie quotidienne, via la mise en œuvre de pratiques concrètes telles que le choix de consommer des produits bio.



52% des Français sont sensibles au tourisme durable (40% des Espagnols, 36% des Allemands, et 28% des Britanniques) :

- ✓ **56% des Français sensibles au tourisme durable ont plus de 50 ans** (dont 67% des 50-64 ans contre seulement 33% des 18-24 ans) ;
- ✓ Parmi les Français sensibles au tourisme durable, **trois profils types** ont pu être dégagés, selon leur degré de sensibilité/engagement : les « sensibles concernés » (5% de la population française), les « sensibles responsables » (31%) et les « **sensibles engagés** » (**segment de clientèle le plus engagé en matière de tourisme durable**) représentant **15% des Français** ;
- ✓ 1/3 des Français « sensibles engagés » choisit des **prestataires labellisés** ;
- ✓ Près de 6 touristes français sensibles sur 10 consomment des **produits locaux** - à noter que la pratique de consommation de produits locaux augmente durant les vacances pour près d'1 touriste sur 2 ;
- ✓ Les « sensibles engagés » sont les seuls à utiliser un peu moins leur voiture, au bénéfice du **train** ;
- ✓ Les **visites de sites culturels** constituent les premières activités pratiquées par les touristes sensibles français, britanniques et espagnols ;
- ✓ La « **nature préservée** », « sauvage » arrive en tête des composantes d'un séjour durable pour les touristes sensibles (français et étrangers) ;
- ✓ **85% des touristes sensibles** sont prêts à modifier leur **budget** pour des vacances durables en France ; pour **44% des sensibles français, cette augmentation doit cependant rester marginale** (inférieure à 10%).
- ✓ Plus de la moitié des touristes (français ou étrangers) interrogés attendent d'un professionnel se revendiquant du tourisme durable qu'il **s'approvisionne en produits locaux (59%)** et qu'il **limite l'impact de son activité sur l'environnement (53%)**.

Enfin, de manière globale, l'étude met également en évidence **une perception très positive de la Nouvelle-Aquitaine en tant que destination touristique durable** par les clientèles européennes étudiées (note de 8,3/10 auprès des Espagnols, de 8,1/10 auprès des Britanniques, de 7,9/10 auprès des Français et de 6,7/10 auprès des Allemands).

Le tourisme en Nouvelle-Aquitaine à horizon 2030

Enfin, s'appuyant sur **diverses projections** (environnementales, économiques, géopolitiques, etc.), **l'élaboration de scénarii prospectifs** relatifs au **futur du tourisme néo-aquitain à horizon dix ans**, vise à proposer des orientations en matière de **politiques publiques** et de **stratégies marketing et de communication**, en capacité de renforcer le dynamisme et la résilience des acteurs du tourisme néo-aquitains.

Elle répond à **une double ambition** :

- D'une part, s'inscrire dans l'objectif national (défini par les Accords de Paris) **de réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'activité** ;
- D'autre part, **maintenir l'emploi** associé à l'activité touristique dans notre région, tout en accompagnant les nécessaires transformations des métiers.

Ce travail alimentera en 2022 une future **feuille de route régionale** dédiée au tourisme durable.

A retenir :

➔ L'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de cette étude ont permis de confirmer **un engagement croissant des acteurs néo-aquitains en matière de tourisme durable**, se traduisant par la mise en œuvre de démarches concrètes, inégalement avancées selon les filières et destinations régionales. L'enjeu est aujourd'hui d'**accompagner de manière ciblée la transition de l'offre régionale** et de **satisfaire les exigences de plus en plus fortes des clientèles françaises et internationales en la matière** (rapport qualité/prix attractif, espaces naturels préservés,



valorisation accrue des produits locaux, engagements reconnus et avérés des acteurs touristiques régionaux quant à la limitation de leur impact sur l'environnement, offre touristique durable à développer et à rendre plus visible et lisible, etc.).



La synthèse de l'étude est consultable sur le site pro du CRT NA : <http://www.crt-nouvelle-aquitaine.com/Nos-actualites/Publication-des-resultats-de-l-etude-Le-tourisme-durable-en-region-Nouvelle-Aquitaine>.



2 – Lancement du Projet partenarial « En Nouvelle-Aquitaine sans ma voiture » (CRT NA / ADEME)

Tandis qu'une **large majorité des Français font de leur véhicule personnel leur mode de déplacement privilégié** durant leurs vacances et que **près des trois quarts des émissions de gaz à effet de serre (GES)** liées à l'activité touristique en France sont **directement associés au transport des voyageurs** (ADEME, 2021), la capacité des territoires à favoriser l'émergence d'offres touristiques accompagnées de **modes de déplacement à faible impact carbone** constitue aujourd'hui un **défi majeur** pour répondre notamment aux **urgences climatiques**.

Le Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine (CRT NA) et l'ADEME engagent aujourd'hui une expérimentation sur ces enjeux décisifs, via le lancement du **projet « En Nouvelle-Aquitaine sans ma voiture »**, dont les **objectifs** sont les suivants :

- Favoriser **l'émergence d'offres de séjours packagés fondées sur la notion d'écomobilité**, constituant, pour les clientèles, une alternative crédible et attractive à la voiture individuelle ;
- Apporter **une visibilité et une notoriété accrues** à ces offres de séjours durables à faible impact carbone en Nouvelle-Aquitaine ;
- Encourager les clientèles françaises et internationales à **privilégier des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle** pour rejoindre leurs destinations de vacances et/ou sillonner le territoire néo-aquitain.

Ce projet, dont le déploiement est prévu sur **deux ans (2022-2024)**, prend la forme d'**une expérimentation au sein de deux destinations tests en année 1, Bordeaux et Pays Basque** (volontaires pour rejoindre cette démarche innovante en réponse aux problématiques qu'elles rencontrent en matière de concentration des flux de visiteurs), avant un changement d'échelle en **année 2, via un essaimage sur l'ensemble du territoire régional**.

Rassemblant **une large palette d'acteurs touristiques** (hébergeurs, restaurateurs, prestataires d'activités et de loisirs, etc.), ayant en commun d'être **pleinement engagés en matière de tourisme durable**, il vise la **création d'offres de « séjours sans voiture »** pour chacune des destinations participantes, autour de **formats variés** (« *city break* » ou « *country break* » de 3 jours/2 nuits, mais aussi séjours à la semaine) et ciblant **des segments de clientèle divers** (couples, familles avec enfants, groupes de petite taille...).

Une **promotion spécifique** de ces offres auprès de clientèles cibles (néo-aquitaines, françaises notamment franciliennes et des régions voisines, ainsi qu'européennes de proximité) sera assurée via les outils de communication du CRT NA (site web grand public, réseaux sociaux, campagnes digitales, etc.) et de ses partenaires.

A propos du CRT NA :

Le Comité régional du tourisme de Nouvelle-Aquitaine (CRT NA) est une agence du Conseil régional, association loi de 1901, chargée de mettre en place la politique touristique de la Région Nouvelle-Aquitaine. Les actions engagées par le CRT NA visent à étudier et développer la fréquentation touristique en Nouvelle-Aquitaine pour générer des retombées économiques sur le territoire. Ces actions s'articulent principalement autour des enjeux de promotion du territoire auprès des différents segments de la demande touristique (grand-public, médias, tour-opérateurs et agences de voyage), de l'observation des données du territoire, de l'accompagnement du développement de l'offre, notamment dans une logique de transition vers un tourisme plus durable, et de la mise à disposition d'outils structurants pour les acteurs régionaux.



A propos de l'ADEME :

L'ADEME est l'Agence de la Transition écologique, sous tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle participe à l'animation et au financement de projets au service d'une transition vers une société plus économe en ressources et sobre en carbone. Elle s'attache à favoriser l'innovation par la mise en place d'un accompagnement et d'outils adaptés. L'ADEME a renforcé en 2021 son action en faveur de la transition du secteur touristique en portant notamment le Fonds Tourisme Durable, mis en place dans le cadre du programme France Relance et ayant pour objectif de soutenir les opérateurs du tourisme dans leur démarche vers un tourisme attentif à ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs.

Contacts presse :

- Honorine GUILHEMOTONIA, Chargée de mission – Coordination Direction Générale/Communication Institutionnelle, CRT NA : honorine.quilhemotonia@na-tourisme.com, 05 56 01 73 76.
- Amandine SOUTHON, responsable tourisme durable et responsabilité sociétale, CRT NA : amandine.southon@na-tourisme.com, 05 56 01 73 73.

